



Concours externe sur titre d'Adjoint des cadres hospitalier de 1^{er} grade

En charge de la protection sociale à la Direction des ressources humaines

Un poste d'**adjoint des cadres hospitalier, à temps complet**, est à pourvoir par concours externe sur titre à la **Direction des ressources humaines – secteur protection sociale**.

Rattachée à la responsable du secteur « paie, retraite, protection sociale » l'agent assure l'encadrement fonctionnelle de trois adjoints administratifs et réalise les opérations administratives inhérentes au domaine de la protection sociale en appliquant les procédures et règles définies et notamment :

- Gestion et traitement des données / informations (recherche, recueil, analyse, priorisation, diffusion, classement, suivi), mise en place de tableaux de bord,
- Information et conseil à des tiers (agents, cadres, etc.) dans son domaine d'activité,
- Rédaction et traitement des procédures, courriers, dossiers, documents dans son domaine (enregistrement, tri, diffusion, archivage),
- Suivi et contrôle de l'absentéisme avec impact paie, gestion des contre-visites médicales,
- Relations étroites avec la médecine de santé au travail, les médecins experts, la CPAM, la DDCS,
- Paramétrage des outils, logiciels, systèmes relevant de son domaine d'activité,

NIVEAU REQUIS

-

SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Connaissance du statut de la fonction publique hospitalière et la réglementation relative à la protection sociale
- Maîtrise des outils bureautiques : Word, Excel, Intranet, Outlook et du matériel informatique
- Maîtrise du logiciel de gestion du personnel AGIRH et du logiciel de gestion du temps GESTOR
- Rédaction et mise en forme de notes, documents ou rapports, relatifs au domaine de compétence

QUALITES REQUISES

- Aptitude au management, savoir hiérarchiser les priorités.
- Fiabilité, discrétion et confidentialité.
- Identifier les informations communicables à autrui en respectant le secret professionnel.
- Sens pédagogique de l'accueil et qualités relationnelles (écoute, tact, respect, courtoisie).
- Autonomie, sens des responsabilités, rigueur, disponibilité, savoir rendre compte à sa hiérarchie.
- Sens de l'organisation, esprit d'initiative, dynamisme et réactivité